unam

# FNE

## Fédération Neuchâteloise des Entrepreneurs

**Depuis le printemps 2011, Olivier Haussener préside la Fédération Neuchâteloise des Entrepreneurs (FNE). L'homme est aguerri à la proximité, aux contacts, aux échanges vifs et loyaux. Directeur d'E. Bühler & Fils à La Tène, Olivier Haussener s'engage pour incarner les valeurs patronales et sociales : respect du travail, respect des hommes, recherche de l'efficience économique et création de richesses par l'emploi et l'investissement public et privé. Le Président de la FNE dresse un portrait de la banche de la construction ; il commente son évolution et ses perspectives.**

### Evolution de la construction et du génie civil

Depuis les années 2000, les métiers de la construction et du génie civil ne cessent de s'adapter aux évolutions mécaniques, technologiques et informatiques. La productivité est meilleure aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a vingt ans. Les entreprises sont certifiées, la qualité, la sécurité, l'éthique écologique sont leurs nouvelles valeurs. Attention ! Dans un marché où la concurrence est exacerbée, où le prix du travail ne reflète plus les véritables engagements et les risques réels d'un entrepreneur, où les marges bénéficiaires sont bientôt un souvenir d'antan, l'avenir économique des sociétés neuchâteloises de la construction reste incertain. Une sorte d'inquiétude est de mise, sans peindre le diable sur la muraille, bien sûr.

### La construction dans vingt ans

Les nouvelles technologies numériques vont améliorer mais également bouleverser tous les processus de planification et de construction. La question que nous devons nous poser est celle-ci : comment, d'une mutation dont la fin se réinvente sans cesse, parvenir à un avantage durable ? De surcroît, la numérisation annoncée va s'accompagner encore d'une plus grande transparence entre pouvoirs adjudicateurs et adjudicataires. Les coûts et le rendement d'un ouvrage, ainsi que le calendrier de toute réalisation seront connus plus vite qu'aujourd'hui. Ce que nous pouvons appeler la prochaine construction numérique permettra aux entreprises de la FNE de mettre en valeur leurs performances et leurs capacités d'innovation. En définitif, les clients de nos entreprises seront les vrais gagnants des prochains progrès.

### Les rapports avec l'administration publique

A l'enseigne de la FNE, les entreprises ont maintenant pignon sur rue au Château, dans les communes, dans les services des administrations. Nous en tirons une grande satisfaction. Un de nos objectifs est atteint : rapprocher les mondes économique et politique. En cela, notre devise est juste : « Seul, on court plus vite ; ensemble, on va plus loin ». Nous avons bien sûr de grands chantiers en plan. Nous aimerions ainsi pouvoir travailler douze mois sur douze dans notre canton, sans restriction sauf les éventuelles dégradations climatiques et saisonnières. Nous avons aussi dans notre mire la recherche d'un partenariat étroit entre l'Etat et nos entrepreneurs pour lutter avec détermination et efficacité contre tous les tricheurs qui sévissent sur les chantiers, bricoleurs ou travailleurs au noir. Enfin, pour améliorer encore l'image de marque de nos métiers, il est indispensable de poursuivre nos efforts pour assurer aux hommes la meilleure sécurité au travail, qui passe par une politique de prévention sans cesse renouvelée.

### La formation professionnelle

Elle est au cœur de l'action de la FNE. Nous y consacrons chaque année 200'000 francs, avec notre partenaire syndical. Apprentissage, formation continue, qualification, certification, plan de carrière : autant d'atouts à développer encore et encore pour renforcer la qualité du travail aux quatre coins du canton. Les jeunes d'aujourd'hui sont les patrons de demain. Ils sont notre fierté lorsqu'ils s'engagent sur les chantiers.

**Olivier Haussener** - Président FNE

### Les conditions-cadres

Notre secteur économique vit au rythme du partenariat entre syndicats des travailleurs et patronal. La Convention Nationale de la construction et du génie civil est notre bible ! Elle règle presque l'entier des conditions-cadres dans notre branche : salaires, temps de travail, protections diverses, vacances, retraite anticipée, prévention des accidents et formation professionnelle, tous ces avantages sociaux sont négociés. La Convention Nationale est étendue, ce qui signifie qu'elle a force obligatoire sur tout le territoire helvétique. Pour le reste, en particulier la fiscalité, les constats neuchâtelois sont connus. La FNE déplore non seulement la détérioration des finances publiques aux échelons cantonal et communal mais surtout le manque de résultat dans l'assainissement durable de celles-ci. La rareté de l'argent public prive les entreprises d'investissements réguliers et la population d'infrastructures performantes. Dans nos régions, l'entretien des patrimoines bâti et routier est délaissé, faute de ressources ou de... manque d'économies ! Des progrès restent également à faire dans l'aménagement du territoire afin de rendre notre canton plus attractif et compétitif

Propos reccueillis par

> *Charles Constantin*
*Secrétaire patronal UNAM*

## La FNE, c'est...

- 69 membres qui remportent 85 % des marchés neuchâtelois
- 2'500 employés ; plus de 90 apprentis
- Masse salariale de 200 millions de francs
- 1'500 soumissions publiques et privées par année, un tiers en provenance d'autres cantons
- Premier salaire après l'apprentissage : Fr. 5'553.-/mois

www.fne.ch

Le mois prochain :
Union professionnelle suisse de l'automobile - Section NE